

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°156**

**Semaine : du 22 au 26 juin 2009**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## **Aujourd'hui le Maroc du 22/06/09**

### **Sothema prête à fabriquer le vaccin anti-grippe porcine**

Face à la morbidité de plus en plus inquiétante du virus A (H1N1) et le nombre en progression des cas suspects et ceux confirmés au Maroc, disposer d'un vaccin anti-grippe porcine est une urgence. Dans un communiqué, Sothema se dit prête à faire la répartition des vaccins anti-grippe porcine et à les fournir au ministère de la santé dès l'automne prochain. Sothema est le seul laboratoire en Afrique disposant d'une unité industrielle de 11 000 m<sup>2</sup>, spécialisée entièrement dans la fabrication des médicaments injectables et ceux de biotechnologie...

## **Aujourd'hui le Maroc du 23/06/09**

### **ANMSL : dixième congrès national**

L'alliance nationale médicale et santé libérale (ANMSL) organisera la séance inaugurale de son dixième congrès national la samedi 27 juin 2009 à Casablanca à partir de 14h30. suite aux divers réunions avec Yasmina Baddou, ministre de la santé et Ahmed Essadki, président de l'ordre national des médecins et en perspective des futures autres rencontres sollicitées et prévues, le syndicat alliance nationale médicale et santé libérale convie les adhérents et amis de l'ANMSL afin de les informer des dernières évolutions concernant le cahier revendicatif et de promotion de leur instance syndicale.

## **La vie éco du 26/06/09**

### **Les médecins et les cliniques menacent de tourner le dos à l'AMO**

**La tarification nationale de référence devait être modifiée trois ans après l'entrée en vigueur de l'AMO, en mars 2006**

**Trois tarifs seulement ont été modifiés, ceux de la césarienne, de l'amygdalectomie et de la cataracte**

**Huit cliniques sanctionnées par l'agence pour application de tarifs supérieurs à la convention**

Le torchon brûle entre les médecins du privé, les cliniques et l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM). Cause invoquée par les professionnels : la tarification nationale de référence (TNR) convenu avec l'ANAM au moment de l'entrée en vigueur de l'assurance maladie obligatoire, en 2006, est restée inchangée depuis. Cette tarification est à la base de tout le système puisqu'elle permet, selon un barème de prix prédéterminé par type de soins, de fixer les montants que l'agence remboursera aux médecins et cliniques sachant que ces derniers, conventionnés, n'exigeront du patient que le paiement du ticket modérateur équivalent à 30% du prix de la prestation...

## **La vie éco du 26/06/09**

### **Prix AMIP 2009 sur les biotechnologies**

L'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) vient de lancer son prix AMIP pour l'année 2009 autour du thème « les biotechnologies : état d'avancement ». La date de remise des travaux est pour le 30 septembre. Le règlement du prix AMIP 2009 est disponible sur le site [www.amip.ma](http://www.amip.ma) rubrique actualité.

## **Repère médical N°32-juin 2009**

### **Certification des établissements de santé**

La certification des établissements de santé est une démarche ayant pour objectif de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans les hôpitaux et cliniques sur l'ensemble du territoire. Elle consiste en une auto évaluation suivie d'une visite réalisée par des professionnels de santé extérieurs à l'établissement et intègre un dispositif de suivi qui vise à engager les professionnels de l'établissement dans une démarche qualité durable...

## **Repère médical N°32-juin 2009**

### **Ouverture des investissements médicaux**

Le projet d'amendement du code de déontologie et de pratique médicale au Maroc est contesté notamment sur son volet qui donne la possibilité de l'ouverture des investissements aux non professionnels. Une idée très critiquée par les centrales syndicales qui rejettent en bloc l'intégration des investisseurs outre le personnel du corps médical. Selon les professionnels du secteur, l'application de cette loi pourra porter atteinte gravement à la qualité des soins dispensés au malade du moment que le gain deviendra l'objectif essentiel des investisseurs.

## **Repère médical N°32-juin 2009**

### **Le générique en chiffres**

Les huit principaux marchés mondiaux- les Etats unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie, l'Espagne et le Japon représentent aujourd'hui 84% des ventes totales de produits génériques. Avec 42% des ventes mondiales, les Etats-Unis, le plus important marché de produits génériques au monde, ont connu une baisse des ventes de 2,7% au cours de l'année se terminant en septembre 2008, tandis que le volume a augmenté de 5,4 % au cours de la même période. Les produits génériques représentent désormais 63,7% du volume total du marché des produits pharmaceutiques américains. Le marché américain des produits génériques en 2008 est à 33 milliards d'US, contre 34 milliards d'US en 2007, ce qui reflète une baisse des prix et moins de produits à succès perdant la protection des brevets en 2008...

## **Repère médical N°32-juin 2009**

### **Enquête : les aspects socio-économiques de l'automédication**

#### **Attitudes et comportements des patients envers les médicaments OTC**

Le marché est aujourd'hui structuré de la manière suivante : le marché des médicaments sous prescription représente 61% en volume (dont 47% remboursables) et 85% en valeur (74% remboursables) ; le marché de la vente libre (OTC) représente 38% en volume et 15% en valeur. Par ailleurs, la catégorie OTC joue un rôle socio-économique qui peut avoir toute son importance pour la qualité de vie des patients, l'accessibilité rapide aux soins de santé mais également la gestion des budgets de la sécurité sociale.

Ainsi, les OTC constituent une part importante de l'arsenal thérapeutique. Il est intéressant de connaître l'attitude et les opinions de la population au sujet des médicaments OTC...

## **Repère médical N°32-juin 2009**

### **Première baromètre de l'AMO-2008 : méthodologie**

L'agence nationale d'assurance maladie vient de publier le premier baromètre de l'accès aux soins et du suivi médical des bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire.

Ce baromètre a pour objectif d'établir un ensemble d'indicateurs qui évaluent l'accessibilité aux soins de santé des assurés et le suivi médical dont ils font l'objet afin de relever les situations qui doivent être corrigées en vue de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer le suivi médical...

---